

**DECISION N° 20230920_P_098
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Cindy CHAVANA pour une intervention balade nocturne ainsi que la découverte de la forêt de nuit dans l'objectif de dompter les craintes nocturnes en faveur des enfants de plus de 11 ans accompagnés de leurs parents.

Le Président,

N° 20230920_P_098

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Cindy CHAVANA
7 Faubourg de Montfaucon
43140 Saint Didier en Velay**

Pour une intervention balade nocturne et découverte de la forêt de nuit dans l'objectif de dompter les craintes nocturnes en faveur des enfants de plus de 11 ans accompagnés de leurs parents.

Dates :

Le vendredi 20 Octobre 2023 en soirée

Lieux : La Séauve sur Semène,
Lieu-dit les granges

Montant : 190€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 20 septembre 2023

AR Prefecture

043-244301131-20230920-20230920_P_098-AU
Reçu le 23/10/2023

